

# HORNET

## énergies

### Comment une cave viticole en Ardèche a choisi l'autoconsommation pour réduire son budget électricité de moitié ?

La **cave Jalès** située à BERRIAS ET CASTELJAU produit plus de 55 mille hectolitres de vin, principalement en IGP (Indication géographique protégée) Ardèche. Ayant besoin de maîtriser l'augmentation très importante du budget électricité, l'autoconsommation proposée par Hornet Énergies s'est révélée une solution bénéfique, prévoyant de diviser par 2 les coûts de l'électricité de la cave. **Gérald Moussière** nous explique ce qui l'a convaincu d'utiliser la surface de toit de la cave pour installer une centrale photovoltaïque.

## LE BESOIN DE DÉPART



Trouver un moyen de réduire les charges d'électricité et réduire la facture qui a doublé en quelques années



Agir en faveur de l'environnement, ce type d'installation devrait, pour Gérald Moussière, être déjà largement généralisé pour tous les publics



Profiter de la sécurité apportée par l'application des tarifs réglementés à la vente des surplus des installations photovoltaïques dont la puissance va jusqu'à 500 kWc (contre 100 auparavant), ce qui permet d'assurer un rendement plus rapide des panneaux et un revenu grâce à la production injectée sur le réseau



Utiliser les grandes surfaces de toit d'un des bâtiments, soit 1 400 m<sup>2</sup>

## ARGUMENTS DÉCISIFS DANS LE CHOIX DU PROJET PRÉSENTÉ PAR HORNET ENERGIES

- Une simulation prévoyant une facture d'électricité divisée par 2 avec une installation de 240 kWc (sur une hypothèse qui s'est finalement révélée conservatrice de 3% d'augmentation annuelle des prix de l'électricité)
- Un projet rapidement mis en place (NDLR : quelques retards liés à des événements exogènes comme la promulgation du décret sur le guichet ouvert et le retard dans la fourniture de panneaux solaires lié à la situation mondiale)
- Des explications claires et détaillées à chaque rendez-vous sur place par Julien Chaumont d'Hornet Energies

# LE DÉROULÉ DU PROJET

- Contact avec Hornet Energies recommandé par le courtier en énergie de la cave Jalès (Opéra Énergie) en février 2021
- Mise en concurrence avec d'autres prestataires (de différentes tailles dont des grands acteurs installés)
- Présentation de l'étude et du devis par Hornet Energies
- Projet lancé fin 2021 quand le décret concernant le guichet ouvert pour les installations jusqu'à 500 kWc a été mis en application
- Plusieurs visites sur place d'Hornet Energies
- Démarrage du chantier en juin 2022 avec un installateur pour la mise en place des panneaux
- Centrale photovoltaïque opérationnelle fin août 2022



## RÉSULTATS

"Le but principal est de produire notre énergie pour réduire nos coûts. Nous allons générer l'équivalent de 50% de notre énergie consommée sur l'année : la moitié de cette production sera autoconsommée et l'autre partie revendue. Sur les 70 000 euros de budget électricité annuel, l'étude prévoit une facture divisée par 2 !

Notre besoin est très saisonnier, lié à l'utilisation entre juin et octobre de groupes de froid, il faut donc veiller à bien adapter le modèle économique choisi, autoconsommation et/ou vente de surplus.

L'étude prévoyait une augmentation annuelle de 3% du coût de l'électricité alors que la hausse a atteint les 15% au 1er janvier 2022 : nous n'avons plus le choix, il faut trouver des solutions et je conseille à toute cave et toute entreprise consommatrice de demander une étude."



### Un point fort et différenciant d'Hornet Energies ?

“ Hornet Energies s'est déplacée à plusieurs reprises ce qui est toujours plus agréable et rassurant. Les équipes sont facilement joignables dès que nous avons une question et cela donne confiance. Je recommande la société car nous n'avons eu aucune mauvaise surprise et avons profité d'une grande clarté dans les explications tout au long du projet.



**Gerald Moussière**  
Directeur

## À RETENIR

- Nécessité d'un spécialiste pour dimensionner le projet et son modèle économique en fonction des besoins et de la consommation : ici mix 50/50 entre l'autoconsommation et la vente de l'électricité produite par les panneaux solaires à un tarif réglementé
- Nécessité de trouver des alternatives étant donné le renchérissement continu et très important du coût de l'énergie (hypothèse retenue + 3% par an, réalité 15% au 1er janvier 2022)
- Grâce au guichet ouvert, installations entre 100 et 500 kWc largement facilitées donc plus grande faisabilité des projets importants